

Burundi : l'UE plaide pour plus de transparence lors du prochain scrutin législatif

Arrib News, 16/07/2010 – D'après Xinhua En se préparant à observer les prochaines élections législatives au Burundi, la Mission d'Observation de l'Union Européenne (MOE-UE) met en avant le principe de transparence qui « implique l'administration électorale de mettre tout en œuvre afin que les acteurs politiques et citoyens burundais soient en mesure de vérifier l'intégrité de chaque étape du processus, du dépouillement dans les bureaux de vote à la consolidation des résultats aux niveaux des communes, des provinces et au niveau national ». Quatre mesures sont ainsi proposées par la Mission pour assurer cette transparence.

Elle propose à l'administration électorale d'afficher des procès-verbaux de dépouillement et des opérations électorales dans chaque centre de vote, si nécessaire, avec la collaboration des forces de sécurité présentes pour assurer la surveillance des procès-verbaux et de donner aux mandataires de chaque parti et aux candidats en compétition, la possibilité d'obtenir et de conserver un duplicata de ces procès-verbaux, en utilisant par exemple des copies carbone sans impact majeur sur le budget. À la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Mission d'Observation de l'Union Européenne demande de publier sur son site le détail des résultats des députés par bureau de vote sous format électronique et de publier les procès-verbaux sur ce site. Elle lui demande enfin de publier sur le même site, et cela, dans les plus brefs délais, les résultats de l'élection présidentielle tels que saisis au Centre de Traitement des Données. Cette Mission est au Burundi depuis le 24 mai 2010 et a observé les élections communales et présidentielles. Pour chacun de ces scrutins, elle a publié une Déclaration Préliminaire. Le prochain scrutin concerne les législatives aura lieu le 23 juillet 2010. Sept partis et deux personnes indépendants se discuteront cent sièges du Parlement. La véritable opposition burundaise, réunie au sein de l'Alliance démocratique pour le changement (ADC), a décidé de boycotter le scrutin des législatifs prévus les 23 et 28 juillet 2010, pour protester contre les fraudes qui ont selon eux entaché un premier scrutin, communal, organisé fin mai et largement remporté par le parti au pouvoir.